

Le cabinet CHANGEUR, composé d'un avocat associé, de 2 collaborateurs, de 2 secrétaires, grandit et recherche ses nouveaux talents.

Le cabinet, en constante recherche d'excellence tant pour ses clients que pour ses collaborateurs, travaille avec différents partenaires.

Le cabinet intervient principalement en matière de droit pénal routier, mais également en droit pénal et dommage corporel. Vous interviendrez donc dans l'ensemble de ces domaines.

Maître Changeur est le premier avocat français à s'être vu attribuer par le Conseil National des Barreaux (CNB), la spécialisation en Droit Pénal, dotée de la qualification spécifique en « Droit Pénal Routier ».

Il est fondateur et président de l'association AFEDR recensant les avocats en droit pénal routier. Il est intervenant pour le diplôme universitaire droit pénal routier. Mais il est également formateur chez Dalloz.

Il a la volonté de former personnellement ses collaborateurs. C'est pourquoi, le cabinet a mis en place des méthodes de travail innovantes.

Travailler au sein du cabinet changeur c'est gagner en autonomie, apprendre un process et une méthodologie de travail unique autour d'une équipe soudée mais surtout se spécialiser dans un contentieux. C'est un cabinet innovant sur tous les points.

Le cabinet est en recherche active d'un collaborateur.

Le poste est à pourvoir en mai 2023.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel : [a.bangala@cabinet-changeur.com](mailto:a.bangala@cabinet-changeur.com)